

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS
2^e Séance du 14 mai 2012

Membres présents

M. Loïc Vaillant, Président de l'Université ;
M. Gilbert Makassy, chef de la Division de l'enseignement supérieur au Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, représentant Mme le Recteur ;

M. Ailey Alagapin ; Mme Florence Alazard ; Mme Hélène Bertheleu ; M. Jean-Louis Bouquart ; M. Stéphane Bourliataux-Lajoine ; M. Laurent Brunereau ; M. Jérôme Casas ; M. Didier Chéramy ; Mme Laurence Cornu-Bernot ; Mme Martine Courtois ; Mlle Mayliss Dahuron ; Mme Marie-Luce Demonet ; M. Marc Desmet ; M. Louis Fournier ; M. Jean-Marc Houpert ; Mlle Lolita Hubert ; Mme Claude Ophèle ; M. Sébastien Prat ; Mme Véronique Robert ; M. Benoît Wolf.

Ont donné procuration

M. Jean-Michel Brossard à Mme Florence Alazard ;
Mme Isabelle Laffez à Mme Claude Ophèle.

Participaient à titre consultatif

M. Pierre Gabette, directeur général des services ; M. Christophe Le Roch, adjoint au directeur général des services ; M. Jérôme Barrère, directeur du cabinet du président.

Participaient à titre consultatif après leur élection

M. Alain Roncin, vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité ; M. Emmanuel Lesigne, vice-président du Conseil scientifique, chargé de la recherche, des études doctorales et de la valorisation ; Mme Nadine Imbault, vice-présidente du Conseil des études et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et continue ; Mme Bénédicte Delaunay, vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap et de l'égalité femmes-hommes ; M. Arnaud Giacometti, vice-président chargé des relations internationales ; M. Roger Fontaine, vice-président aux relations sociales, chargé de la vie universitaire et de la politique de l'emploi.

*

Le quorum étant acquis, M. le Président ouvre la séance et salue les membres du Conseil.

Affaires générales, juridiques et statutaires

1 – Election des vice-présidents

M. le Président présente aux administrateurs la démarche qui le conduit à proposer l'élection de 6 vice-présidents.

- vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité ;
- vice-président du Conseil scientifique, chargé de la recherche, des études doctorales et de la valorisation ;
- vice-présidente du Conseil des études et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et continue ;
- vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap et de l'égalité femmes-hommes ;
- vice-président chargé des relations internationales ;
- vice-président aux relations sociales chargé de la vie universitaire et de la politique de l'emploi.

Avant le vote, M. le Président invite les six candidats qu'il propose comme vice-présidents à se présenter et à indiquer les grands axes de leur secteur de compétence.

M. Alain Roncin, vice-président du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité, développe ses missions.

En matière de qualité, il ne s'agit pas d'instaurer une qualité normative, mais d'agir pour que la qualité soit ressentie par tous comme une obligation ;

S'agissant des moyens, l'Université doit s'adapter d'une part aux évolutions de la société (disparition de certains métiers, apparition de nouveaux) et d'autre part à une population étudiante plus demandeuse que par le passé de formations à caractère professionnel, c'est dire qu'elle doit faire évoluer ses formations. Elle doit aussi évoluer dans ses pratiques pédagogiques pour s'adapter à des étudiants formatés par la société de l'information et de la communication. La création de nouvelles filières, l'adoption de nouvelles méthodes pédagogiques réclament généralement des moyens. Or l'accompagnement de l'Etat est insuffisant, lorsqu'il existe. L'Université doit donc rechercher l'essentiel de ses financements dans son budget. Or, 80 % de ce budget de 180 M € est constitué par la masse salariale, chaque emploi créé engageant l'Université en moyenne pour 30 ans, avec un profil d'emploi généralement immuable et un coût actuel de 800 000 à 3 M € en fonction de l'indice de rémunération. Il ne s'agit pas de diminuer la masse salariale, mais de s'interroger sur la pertinence de conserver le profil des emplois vacants ou de les faire évoluer en fonction des objectifs de l'institution. D'où la nécessité d'indicateurs et d'un travail en mode projet.

M. Emmanuel Lesigne, vice-président du Conseil scientifique, chargé de la recherche, des études doctorales et de la valorisation, rappelle qu'il s'agit d'appliquer la politique définie dans le contrat avec l'Etat et complétée par le programme développé au cours de la dernière campagne électorale, à savoir :

- développer les thématiques d'excellence ;
- faire émerger de nouvelles thématiques ;
- donner à tous les chercheurs les moyens de travailler ;
- avoir la chaîne complète de la recherche fondamentale à la recherche appliquée.

L'Université part sur de bonnes bases puisque globalement les 34 équipes, dont 17 associées à des organismes de recherche, ont été bien évaluées.

M. Lesigne indique les grands axes de son action :

- accentuer la visibilité internationale ;
- accentuer la coopération régionale notamment avec l'Université d'Orléans dans le cadre du PRES, mais aussi avec l'Université de Poitiers ;
- se doter d'indicateurs permettant une meilleure connaissance des équipes ;
- améliorer le travail en commun, notamment la liaison entre les équipes de recherche et le Service de la recherche et de études doctorales, mais aussi le Service des relations internationales ;
- achever la mise en place d'écoles doctorales communes avec l'Université d'Orléans ;
- affirmer le rôle du Conseil scientifique dans la définition de la politique de recherche.

M. Lesigne entend porter l'image d'une université réaliste (on ne peut pas tout faire), mais ambitieuse (on fait bien ce qu'on fait). Dans le cadre de l'équipe présidentielle, il participera à la direction de l'établissement sans se cantonner au seul domaine de ses attributions.

Mme Nadine Imbault, vice-présidente du Conseil des études et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et continue, Elle présente trois axes prioritaires :

- encourager l'innovation pédagogique ;
- renforcer le rôle des équipes pédagogiques et des conseils de perfectionnement ;
- préparer à l'insertion professionnelle.

Elle souligne l'émergence de nouveaux besoins de formation chez les enseignants.

Mme Bénédicte Delaunay, vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap et de l'égalité femmes-hommes, présente les grands axes de ses différentes missions.

S'agissant de la vie étudiante, elle dégage 4 axes :

- favoriser l'engagement étudiant et le développement de la vie associative ;
- renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiants ;
- suivre les politiques culturelle, sportive et de santé ;
- accentuer la coopération avec le CROUS.

Pour le handicap, la politique tendra à :

- favoriser l'insertion des étudiants, mais aussi des personnels handicapés ;
- sensibiliser la communauté universitaire au handicap.

Quant à l'égalité femme-homme, elle passe par :

- favoriser la parité dans les filières où il existe un fort déséquilibre ;
- veiller au respect de la parité dans les instances ;
- sensibiliser la communauté universitaire à la parité.

M. Arnaud Giacometti, vice-président chargé des relations internationales, développera trois grands axes :

- poursuite et développement de la mobilité internationale ;
- poursuite et amplification de l'internationalisation de nos diplômés ;
- approfondissement de l'internationalisation de la recherche.

M. Roger Fontaine, vice-président aux relations sociales chargé de la vie universitaire et de la politique de l'emploi,

- développer le sentiment d'appartenance ;
- conduire une politique de l'emploi visant à obtenir la meilleure adéquation possible entre les besoins de l'institution et les souhaits de carrière de chaque membre du personnel, sans distinction de catégorie.

Les candidats se retirent.

M. le Président indique que le vote sur les vice-présidents est individuel, c'est-à-dire qu'il est possible de rayer certains noms sur le bulletin de vote sans que celui-ci soit invalidé. Le nombre de voix de chaque candidat sera décompté et seront proclamés élus ceux qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, soit 12 voix.

Le résultat du scrutin est le suivant :

Inscrits : 23 Votants : 23 Nuls et blancs : 4 Exprimés 19

Ont obtenu :

- M. Alain Roncin, 19 voix ; élu ;
- M. Emmanuel Lesigne, 19 voix ; élu ;
- Mme Nadine Imbault, 19 voix ; élue ;
- Mme Bénédicte Delaunay, 19 voix, élue ;
- M. Arnaud Giacometti, 18 voix ; élu ;
- M. Roger Fontaine, 19 voix, élu.

Les vice-présidents élus rentrent en séance.

M. le Président rappelle que les statuts prévoient la désignation par le président d'un vice-président chargé d'assurer l'intérim en cas d'empêchement temporaire du président. Il indique que son choix s'est porté sur M. Roncin, Vice-Président du Conseil d'administration.

2 – Election des vice-présidents délégués

M. le Président propose la désignation de 6 vice-présidents délégués :

- vice-présidente déléguée à l'insertion et à l'orientation : Mme Christine Poirier ;
- vice-président délégué aux partenariats et à la valorisation : M. Franck Teston ;
- vice-présidente déléguée à la culture : Mme Martine Pelletier ;
- vice-président délégué aux technologies de l'information et de la communication : M. Franck Estay ;
- vice-présidente déléguée au patrimoine : Mme Anne Azanza ;
- vice-président délégué à la vie associative : M. Thomas Thuillier.

M. le Président indique que le vote sur les vice-présidents délégués est individuel, c'est-à-dire qu'il est possible de rayer certains noms sur le bulletin de vote sans que celui-ci soit invalidé. Le nombre de voix de chaque candidat sera décompté et seront proclamés élus ceux qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, soit 12 voix.

Le résultat du scrutin est le suivant :

Inscrits : 23 Votants : 23 Nuls et blancs : 4 Exprimés 19

Ont obtenu :

- Mme Christine Poirier, 18 voix, élue ;
- M. Franck Teston, 19 voix, élu ;
- Mme Martine Pelletier, 19 voix, élue ;
- M. Franck Estay, 19 voix, élu ;
- Mme Anne Azanza, 19 voix, élue ;
- M. Thomas Thuillier, 19 voix, élu.

3 – Election des personnalités extérieures au Conseil d'administration

M. le Président présente les sept personnalités.

S'agissant des représentants des collectivités territoriales, il propose de reconduire les trois sièges qui leur étaient dévolus :

- le Conseil régional du Centre, dont la participation est de droit : ce sera le vice-président chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur qui le représentera ;
- le Conseil général d'Indre-et-Loire ;
- la Ville de Tours : Mme Charvet-Pello, adjointe à l'enseignement supérieur serait reconduite.

Pour ce qui est des personnalités du monde économique et social, il souhaite conserver un représentant du Conseil économique, social et environnemental de la Région (CESER) Centre, et propose, en tant que chef d'entreprise, M. Serge Babary, chef d'entreprise, mais aussi président de la Chambre de commerce et d'industrie de Touraine.

Au titre du monde socioculturel, il propose M. Christophe Wallet, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de musique de Tours, qui est un établissement partenaire de notre Université et avec lequel nous souhaitons renforcer nos liens.

Enfin, au titre du monde scientifique, il propose Mme Christine Bénard, récemment retraitée et qui a eu une carrière riche et variée : ENS Ulm, agrégée de physique, directrice de recherche au CNRS et directrice d'un laboratoire commun aux Universités Paris 6 et Paris 11, directrice des études scientifiques à l'ENS, conseillère pour la science et la technologie de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, et enfin directrice scientifique chez Michelin.

Mme Alazard, pour les élus de la liste « Ensemble à Tours », propose deux autres personnalités :

- au titre du monde économique et social M. Stéphane Déplobin, secrétaire départemental de la CGT d'Indre-et-Loire, bon connaisseur du monde local de l'entreprise et intéressé par la formation tout au long de la vie, qui apporterait dans le Conseil la vision des salariés ;
- au titre du monde socioculturel, M. Gilles Bouillon, directeur du Centre dramatique régional de Tours.

M. le Président rappelle qu'il lui appartient de proposer la liste, qu'il a démarché les personnalités concernées qui ont toutes accepté, et qu'en conséquence il demande au Conseil de voter sur l'ensemble de sa liste.

Le CESER est un organisme dont les travaux sont intéressants et dont le représentant, commun aux Universités d'Orléans et Tours, assure la liaison entre les deux établissements et le CESER. De plus, il n'a pas souhaité retenir un syndicaliste parce qu'il aurait dû choisir entre plusieurs propositions venant de diverses organisations syndicales.

S'agissant de M. Gilles Bouillon, son nom avait été évoqué en 2008, mais c'est M. Bernardo Montet du Centre chorégraphique national de Tours, qui avait été finalement choisi. Or, après discussion avec ce dernier, il apparaît souhaitable de choisir pour siéger au Conseil d'administration un représentant dont l'institution est vraiment engagée dans un partenariat avec l'Université, d'où le choix de M. Wallet.

M. le Président précise que, pour ce qui est des collectivités territoriales, Tours+ n'a pas souhaité se substituer à la Ville de Tours qui a seule la compétence en matière d'enseignement supérieur.

Le résultat du scrutin est le suivant :

Inscrits : 23 Votants : 23 Nuls et blancs : 2 Exprimés 21

Représentants des collectivités territoriales

- Conseil Régional du Centre : 21 voix ;

- Conseil Général d'Indre-et-Loire : 21 voix ;
- Mairie de Tours : 21 voix.

Représentant du monde économique et social

- Conseil économique, social et environnemental de la Région Centre : 17 voix ;
- Chef d'entreprise : M. Serge Babary, président de la C. C. I. Touraine : 17 voix.

Représentant du monde socio-culturel

- M. Christophe WALLET, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Tours : 21 voix.

Représentant du monde scientifique

- Mme Christine Bénard, 21 voix.

La liste des personnalités extérieures au Conseil d'administration est adoptée.

4 – Election des personnalités extérieures au Conseil scientifique

M. le Président précise que la désignation des représentants des organismes de recherche se fait évidemment en plein accord avec les représentants de ces organismes.

Inscrits : 23 Votants : 23 Nuls et blancs : 2 Exprimés 21

Ont obtenu :

- Conseil Régional du Centre, 21 voix ;
- Le directeur régional de la recherche et de la technologie, 21 voix ;
- M. Philippe Foucher (CEA), 21 voix ;
- M. Patrice Soullié (CNRS), 21 voix ;
- Mme Catherine Beaumont (INRA), 21 voix ;
- Mme Marianne Desmet (INSERM), 21 voix.

La liste des personnalités extérieures au Conseil scientifique est adoptée.

5 – Election des personnalités extérieures au Conseil des études et de la vie universitaire

Inscrits : 23 Votants : 23 Nuls et blancs : 2 Exprimés 21

Ont obtenu :

- Mairie de Tours, 21 voix ;
- Le directeur du CROUS d'Orléans-Tours ou son représentant le directeur du CLOUS de Tours, 21 voix ;
- Le directeur de l'IUFM ou son représentant, 21 voix ;
- Le directeur académique des services de l'Education, 21 voix.

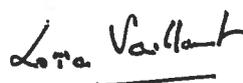
La liste des personnalités extérieures au Conseil des études et de la vie universitaire est adoptée.

*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 16 h 30.

A Tours, le 15 mai 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT